



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/21
6 octobre 2006



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6-10 novembre 2006

**COÛTS DE BASE DE L'ANNÉE 2007 POUR LE PNUD, L'ONUDI ET LA BANQUE
MONDIALE ET SUIVI DE LA DÉCISION 49/7 C)**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Historique

1. Les coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ont été modifiés en novembre 1998 (décision 26/41), passant d'un taux fixe de 13 % s'appliquant à tous les projets à un système progressif. En décembre 2002, ces coûts sont passés à un taux inférieur comprenant une subvention de base de 1,5 million \$US par agence (décision 38/68). Le Secrétariat était chargé aux termes de la décision 41/94 d) d'examiner chaque année le régime des coûts administratifs en vigueur. La décision 46/35 prolongeait l'application de la décision 38/68 ainsi que son régime des coûts administratifs pour la période triennale 2006-2008, tout en majorant le montant des coûts de base du PNUD et de l'ONUDI, qui passaient de 1,5 million à 1,7 million \$US.

2. Il a été demandé aux agences d'exécution de fournir des données de budget réel des coûts de base et des coûts administratifs pour 2005, des estimations de coûts pour 2006 et des prévisions de coût pour 2007. Les données budgétaires de 2005 et les prévisions de budget pour 2006 s'appuyaient sur des informations fournies dans le rapport au Comité de l'année dernière (UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/19).

3. Les agences d'exécution ont continué à fournir des données sur les coûts d'appui réels comprenant les coûts de base et les activités de soutien selon un modèle convenu correspondant à celui présenté à la 26^e réunion.

PNUD

4. Le tableau 1 présente les données sur le budget de base et les autres coûts administratifs fournies par le PNUD.

Tableau 1

**DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS
POUR LES ANNÉES 2005-2007 POUR LE PNUD (\$US)**

Éléments des coûts	Budget 2005	Réel, 2005	2006 Budget 2006	Estimations 2006	Prévisions 2007
Éléments de base					
Personnel de base et employés contractuels	910 000	1 333 170	1 376 178	1 373 165	1 414 360
Déplacements	180 000	214 718	215 804	221 160	227 794
Bureaux (location et coûts généraux)	90 000	120 963	117 000	121 000	121 000
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	15 000	28 010	15 000	30 000	30 000
Services contractuels (entreprises)	70 000	27 381	30 000	30 000	30 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	440 000	250 000	280 000	280 000	280 000
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	(205 000)	(474 242)	(333 983)	(355 325)	(352 154)
Total des coûts de base	1 500 000	1 500 000	1 700 000	1 700 000	1 751 000
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales <u>y compris les frais généraux</u>	550 000	694 899	980 000	980 000	980 000
Coûts d'appui des agences (internes) <u>y compris les frais généraux</u>	750 000	172 052	200 000	100 000	100 000
Intermédiaires financiers <u>y compris les frais généraux</u>	220 000	177 662	220 000	200 000	200 000
Récupération des coûts		260 730	280 000	280 000	280 000
Ajustement (montant positif afin de présenter le dépassement déduit plus haut)*	205 000	474 242	333 983	355 325	352 154
Total des coûts d'appui administratifs	3 225 000	3 279 585	3 713 983	3 615 325	3 663 154
Coûts de supervision engagés par MPU	200 000	283 419	200 000	200 000	200 000
Total général des coûts d'appui administratifs	3 425 000	3 563 004	3 913 983	3 815 325	3 863 154

*Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 1 500 000 \$US en 2005, 1 700 000 \$US en 2006 et 1 751 000 US\$ en 2007. C'est pourquoi un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est également fourni afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète le montant dépassé par l'agence.

5. Le PNUD demande pour 2007 un budget de base de 1,751 million \$US malgré un dépassement prévu de ce budget pour les coûts de base d'un montant de 352 154 \$US indiqué en tant qu' « Ajustement » au tableau 1 ci-dessus. Le PNUD a dépassé son budget de 2005 de 474 242 \$US, soit 269 242 \$US de plus que le montant qu'il avait prévu. Le PNUD estime également qu'il dépassera son budget 2006 de 355 325 \$US, ce qui est 21 000 \$US de plus que ce qui était prévu. Le PNUD a indiqué que ces fonds proviennent de coûts d'appui obtenus pour la mise en œuvre de projets MLF.

6. 67 % du budget de base proposé par le PNUD concerne le personnel. Le poste de services centraux représente le deuxième poste de frais par ordre d'importance et 13 % du budget, suivi par 11 % pour les frais de déplacement et 6 % pour les locations de bureaux. On prévoit que les coûts administratifs qui ne sont pas des coûts de base resteront au même niveau que les estimations de 2006, c'est-à-dire 1,56 million \$US.

7. Les coûts d'équipement du PNUD étaient le double du montant du budget pour 2005 et 2006. Ces coûts d'un montant de 30 000 \$US sont également prévus pour le budget de 2007. Ceci est le résultat du passage à des ordinateurs portables connectables pouvant être utilisés au bureau et lors des déplacements. Les coûts indiqués pour 2005-2006-2007 pour les frais d'équipement sont nettement inférieurs à ceux de l'ONUDI et de la Banque mondiale.

8. Le remboursement des bureaux de pays et des activités nationales dépasse de pratiquement 145 000 \$US le budget pour 2005, qui était de 550 000 \$US. Le PNUD a indiqué que ce montant plus élevé s'explique par la valeur des projets livrés ; ces taux plus élevés font que les bureaux de pays ont reçu une plus grande part de financement car ils sont rémunérés selon un système de pourcentage.

9. Les coûts d'appui de l'agence d'exécution étaient inférieurs, passant de 750 000 \$US au titre du budget à 172 052 \$US pour 2005. Seule la moitié des 200 000 \$US indiqués au budget de 2006 a été utilisée selon les estimations 2006 et le montant restant de 100 000 \$US est proposé pour 2007. Le PNUD a fait savoir que ceci est le résultat de l'adoption d'une approche d'élimination consistant à mettre fin à ses activités avec le Bureau des services de projets des Nations Unies (UNOPS). Cela signifie que l'UNOPS n'a conservé que les projets assignés qui sont encore en cours de mise en œuvre. Une fois ces projets achevés d'un point de vue opérationnel et financier, le nombre de projets du portefeuille diminue. Les fonds budgétisés dans ce cas sont destinés à couvrir les frais provenant de la mise en œuvre des projets restants par l'UNOPS.

10. La demande du PNUD (1 751 000 \$US pour 2007) se situe dans les limites autorisées par la décision 46/35.

ONUDI

11. Le tableau 2 présente les données sur le budget de base et les autres coûts administratifs fournies par l'ONUDI.

Tableau 2

**DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS
POUR LES ANNÉES 2005-2007 POUR L'ONUDI (\$US)**

Éléments des coûts	2005 Budget 2005	Réel, 2005	Budget 2006	Estimation s 2006	Prévisions 2007
Éléments de base					
Personnel de base et employés contractuels	990 000	1 071 100	1 308 500	1 285 700	1 454 600
Déplacements	83 800	120 200	89 700	148 600	84 600
Bureaux (location et coûts généraux)	64 500	79 600	78 500	102 000	67 600
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	46 800	59 900	56 000	53 400	52 500
Services contractuels (entreprises)	17 300	33 400	21 400	10 800	15 400
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	364 900	454 100	444 300	470 100	451 900
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	(67 300)	(318 300)	(298 400)	(370 600)	(375 600)
Total des coûts de base	1 500 000	1 500 000	1 700 000	1 700 000	1 751 000
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales y compris les frais généraux	1 324 400	1 044 110	1 450 420	1 221 430	1 668 460
Coûts d'appui des agences (internes) y compris les frais généraux	3 137 800	3 127 900	2 996 200	2 472 500	2 107 300
Intermédiaires financiers y compris les frais généraux	0	0	0	0	0
Récupération des coûts	0	0	0	0	0
Ajustement (montant positif afin de refléter le dépassement déduit plus haut)*	67 300	318 300	298 400	370 600	375 600
Total des coûts d'appui administratifs	6 029 500	5 990 310	6 445 020	5 764 530	5 902 360
Coûts de supervision engagés par MPU					
Total général des coûts d'appui administratifs	6 029 500	5 990 310	6 445 020	5 764 530	5 902 360

*Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 1 500 000 \$US en 2005, 1 700 000 \$US en 2006 et 1 751 000 \$US en 2007. C'est pourquoi un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est également fourni afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète le montant dépassé par l'agence.

12. L'ONUDI demande pour 2007 un budget pour les coûts de base de 1,751 million \$US malgré un dépassement prévu de ce budget de 375 600 \$US indiqué en tant qu' « Ajustement » au tableau 2 ci-dessus. L'ONUDI a dépassé d'un montant total de 318 300 \$US son budget 2005 concernant les coûts de base. Elle estime également qu'elle dépassera son budget 2006 de 370 600 \$US, soit 72 200 \$US de plus que ce qu'elle avait prévu.

13. Étant donné que le budget de base de l'ONUDI dépasse de beaucoup les fonds alloués par le Comité exécutif, le Secrétariat a demandé quelles allaient être les sources de financement de ces dépassements de budget. L'ONUDI a confirmé (comme par le passé) que l'Organisation

soutient par définition son programme de coopération technique et que tous les coûts dépassant les coûts de base et les frais d'appui d'agence seront subventionnés par le budget courant de l'ONUDI.

14. 68 % du budget de base proposé par l'ONUDI concerne le personnel. Le poste de services centraux représente le deuxième poste de frais par ordre d'importance et 21 % du budget, suivi par 4 % pour les frais de déplacement et 3 % pour les locations de bureaux. On prévoit que les coûts administratifs n'étant pas des coûts de base resteront relativement au même niveau que les estimations de 2006, passant de 3,7 à 3,8 millions \$US.

15. Suite aux observations du Secrétariat du Fonds sur l'importante augmentation des coûts d'appui d'agence internes en 2006, l'ONUDI a réduit les estimations de frais pour 2006 de 1 million \$US, qui sont alors passées de 3,5 millions à 2,5 millions \$US. Les coûts réels pour 2006 ne seront pas connus avant l'examen de 2007.

16. Le budget des déplacements a été sous-budgétisé en 2005 et 2006. Le niveau de financement proposé pour le budget 2007 est identique aux budgets précédents, sans provisions pour les coûts supplémentaires représentant 50 % du budget pour les déplacements. Le budget destiné aux déplacements a été approuvé au niveau interne pour 2006-2007 au même niveau que les années précédentes.

17. Le budget de remboursement des bureaux de pays/activités nationales est marqué par d'importantes augmentations : les coûts étaient de 1 million \$US en 2005, alors que les estimations des coûts pour 2006 passaient à 1,2 million pour 2006 et les prévisions à 1,7 million \$US en 2007. L'ONUDI a expliqué qu'il avait « renforcé » son réseau de bureaux locaux au moyen d'un effectif plus important de personnel d'ici 2007. Ce renforcement des bureaux locaux a été approuvé par les organes directeurs de l'ONUDI. Il n'y a eu cependant aucune indication d'une réduction correspondante au niveau du personnel du siège et des frais d'agence internes. Bien que ces fonds ne proviennent pas des coûts de base, ils pourraient être imputés aux coûts d'appui recueillis pour les projets.

18. La demande de l'ONUDI (1 751 000 \$US pour 2007) se situe dans les limites autorisées par la décision 46/35.

Banque mondiale

19. Le tableau 3 présente les données sur le budget de base et les autres coûts administratifs fournies par la Banque mondiale.

Tableau 3

**DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS
POUR LES ANNÉES 2005-2007 POUR LA BANQUE MONDIALE (\$US)**

Éléments des coûts	2005 Budget 2005	Réel, 2005	2006 Budget 2006	Estimations 2006	Prévisions 2007
Éléments de base					
Personnel de base et employés contractuels	940 000	958 402	990 000	990 000	995 000
Déplacements	245 000	213 802	240 000	235 000	245 000
Bureaux (location et coûts généraux)	70 000	44 369	50 000	48 000	50 000
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	80 000	73 395	75 000	77 000	80 000
Services contractuels (entreprises)	40 000	45 285	35 000	60 000	45 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	125 000	216 257	155 000	160 000	165 000
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*		(51 510)	(45 000)	(70 000)	
Total des coûts de base	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 580 000
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales <u>y compris les frais généraux</u>	3 640 000	3 030 661	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Coûts d'appui des agences (internes) <u>y compris les frais généraux</u>					
Intermédiaires financiers <u>y compris les frais généraux</u>	1 610 000	2 076 200	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Récupération des coûts					
Ajustement (montant positif afin de refléter le dépassement déduit plus haut)*		51 510	45 000	70 000	
Total des coûts d'appui administratifs	6 750 000	6 658 371	6 545 000	6 570 000	6 580 000
Coûts de supervision engagés par MPU					
Total général des coûts d'appui administratifs	6 750 000	6 658 371	6 545 000	6 570 000	6 580 000

*Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 1 500 000 \$US en 2005 et en 2006. Une augmentation de 3 % pour son budget des coûts de base pour 2007 a été consentie à la Banque mondiale. C'est pourquoi un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est également fourni afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète le montant dépassé par l'agence.

20. La Banque mondiale a demandé un budget de base de 1,58 million \$US pour 2007. La Banque a dépassé son budget de 2005 de 51 150 \$US et celui de 2006 de 70 000 \$US, mais ne prévoit toutefois pas de dépasser son budget de 2007. La Banque a fait savoir que les dépenses supplémentaires ayant dépassé le budget approuvé avaient été couvertes par des économies réalisées sur des coûts d'appui concernant des projets dans des pays où la Banque pouvait fournir des services d'un bon rapport coût-efficacité (à savoir les pays ayant un grand nombre d'activités de projet avec la Banque).

21. 63 % du budget de base proposé concerne le personnel. Le poste de frais de déplacement représente le deuxième poste de frais par ordre d'importance et 16 % du budget, suivi par les services centraux (10 %), l'équipement (5 %), les locations de bureaux et les services contractuels (chacun 3 %). Les frais administratifs qui ne sont pas des coûts de base devraient rester en 2007 identiques aux estimations de 2006, soit 5 millions \$US.

22. Les frais d'équipement de la Banque mondiale sont pratiquement le double de ceux des autres agences d'exécution. Les frais d'équipement dans le cadre des coûts de base étaient de 77 000 \$US en 2006 et les estimations de 2007 sont de 80 000 \$US. La Banque a indiqué que les coûts d'équipement avaient été compris entre 145 000 et 73 000 \$US depuis 1996 et qu'en fait le chiffre réel de 2005 était jusqu'à présent le moins élevé dans cette catégorie. Les coûts d'équipement tombent dans la catégorie frais d'équipement définie par l'administration de la Banque (au niveau de la société). Ils représentent une redevance forfaitaire imputée aux coûts de base de la Banque.

23. Le remboursement des services centraux explique en partie l'augmentation des coûts en 2005. La Banque a indiqué que les coûts des services centraux avaient exceptionnellement dépassé le budget 2005 du fait des frais juridiques internes (à savoir un nombre élevé d'accords de subvention nécessitant des rédactions d'avant-projet, des finalisations ou des amendements), mais en 2006 ces coûts sont revenus à un niveau comparable à celui des années précédentes. Des frais d'audit pour trois ans (2002, 2003 et 2004) avaient été comptabilisés en 2005.

24. Une autre raison expliquant le dépassement du budget des frais administratifs généraux en 2005 était l'augmentation des coûts des intermédiaires financiers d'un montant de 466 200 \$US, représentant un total de 2,1 millions \$US. Ce niveau de coûts des intermédiaires financiers était maintenu en 2006 et passait à 1,8 million \$US et le même montant est prévu au budget de 2007. La Banque a indiqué que l'augmentation prononcée de 2005 pour les intermédiaires financiers était due à un niveau exceptionnellement élevé de décaissement en 2005 (83 millions \$US). C'est pourquoi il peut exister des fluctuations d'une année à l'autre dans les dépenses des coûts d'appui.

25. La demande de la Banque mondiale de 1,58 million \$US pour 2007 se situe dans les limites autorisées par la décision 46/35.

Observations

26. Le tableau 4 présente le solde des coûts d'appui des agences d'exécution provenant de projets, d'activités et d'accords approuvés n'ayant pas fait l'objet d'un décaissement à la date du 31 décembre 2005, y compris des fonds approuvés pour les coûts de base. Il indique également la moyenne annuelle de frais généraux administratifs par agence afin de déterminer la couverture des frais administratifs dans le futur sur la base de ces tendances actuelles.

Tableau 4

**SOLDE DES COÛTS D'APPUI À LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2005 AVEC LES
COÛTS APPROUVÉS POUR 2006 ET LES COÛTS DE BASE DEMANDÉS PAR
AGENCE POUR 2007 ET LES IMPLICATIONS POSSIBLES SUR LE NOMBRE
D'ANNÉES DE COÛTS ADMINISTRATIFS COUVERTES PAR LES COÛTS D'APPUI***

Agence	Solde des coûts d'appui (\$US) au 31 décembre 2005	Coûts de base demandés à la 50 ^e réunion (\$US)	Coûts d'appui nets approuvés en 2006 par les 48 ^e et 49 ^e réunions (\$US)	Solde des coûts d'appui au 31 décembre 2005, approbations 2006 et coûts de base demandés (\$US)	Moyenne des coûts administratifs généraux annuels* (\$US)	Couverture des coûts d'appui disponibles sur la base de la moyenne des coûts administratifs annuels (en année)
PNUD	9 453 329	1 751 000	382 145	11 586 474	3 747 161	3,1
ONUDI	8 877 789	1 751 000	420 598	11 049 387	5 885 733	1,9
Banque mondiale	12 436 858	1 580 000	4 212 885	18 229 743	6 602 790	2,8
Total	30 767 976	5 082 000	5 015 628	40 865 604	16 235 684	2,5

* Moyenne des coûts administratifs réels de 2005, estimations des coûts de 2006 et budget de 2007.

27. Le tableau indique que les soldes des coûts administratifs des agences représentent un montant important s'élevant au total à presque 30,8 millions \$US. Il faudra également prendre en compte dans ces différents soldes des frais supplémentaires à partir du 31 décembre 2005. Les agences d'exécution continueront à recevoir des coûts d'appui lors des approbations de projet et des coûts de base au moins jusqu'à la fin de la période triennale actuelle, y compris à la présente réunion.

28. La mesure dans laquelle ces fonds pourront couvrir les coûts administratifs généraux annuels est également présentée au tableau 4. Ce dernier montre que le niveau maximum de fonds disponibles pour les coûts d'appui pourraient en théorie couvrir de deux à trois ans de coûts administratifs généraux. Ce point doit être considéré à la lumière du fait qu'il est prévu que la plupart des accords pluriannuels devraient être achevés au cours des trois prochaines années. Il faut également noter que, comme l'a indiqué la Banque mondiale, le solde des coûts d'appui est destiné à permettre aux agences d'exécution de mener à bien la supervision, l'assistance technique et les obligations de surveillance dans le cadre du programme jusqu'en 2010 et au-delà, jusqu'à ce que les projets soient achevés, les rapports d'achèvement et les évaluations réalisés et les comptes conciliés et clos. La Banque précise également que dans le cas des accords pluriannuels, l'accord ne se terminera pas tant que tous les engagements prévus par l'accord n'ont pas été respectés. Dans le cas des agences d'exécution qui sont des agences des Nations Unies, les fonds des coûts d'appui associés aux projets ne peuvent pas être utilisés tant qu'il n'y a pas un décaissement relié au projet libérant des fonds à utiliser à des fins administratives. Une évaluation du solde des coûts d'appui devrait aussi prendre en considération la possibilité d'un problème de trésorerie pour les agences des Nations Unies.

29. À sa 49^e réunion, le Comité exécutif a convenu d'examiner la capacité du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale de livrer des projets à temps dans le cadre de sa révision des coûts administratifs à sa 50^e réunion (décision 49/7 c). À cet égard, les informations fournies au

tableau 4 suggèrent que les fonds correspondant au solde sont plus élevés que le montant annuel qui pourrait être nécessaire aux coûts administratifs en 2007. Toutefois, une évaluation plus complète devrait comporter une révision des régimes des coûts administratifs en vue de fournir une capacité suffisante afin de mener à bien toutes les activités indispensables pour répondre aux besoins des pays visés à l'Article 5 dans leurs efforts de conformité au cours de la prochaine période triennale, sans oublier les tâches de surveillance et de communication de rapports à fournir au Comité exécutif. Il faudra également prendre en compte les plans actuels concernant l'utilisation du solde des coûts d'appui et tous les problèmes de trésorerie qui y sont liés.

30. À sa 46^e réunion, le Comité exécutif a décidé de prolonger l'application de la décision 38/68 et de son régime des coûts administratifs pour la période triennale 2006-2008, tout en décidant de revoir le fonctionnement du régime avant la fin de cette période 2006-2008 (décision 46/35). À la lumière du besoin déjà identifié de la réévaluation des coûts administratifs pour la prochaine période triennale (2009-2011), le Comité exécutif pourrait envisager de demander au Secrétariat du Fonds, d'engager, en coordination avec les agences d'exécution, une équipe d'experts chargée d'entreprendre une évaluation indépendante et complète des coûts administratifs nécessaires pour la période triennale 2009-2011. De plus, le Comité exécutif pourrait aussi demander aux agences d'exécution de faciliter la participation d'auditeurs internes de l'agence à l'équipe d'étude. Les informations fournies par cette étude seraient utiles pour examiner le niveau de financement des coûts d'appui nécessaires pour la prochaine période triennale. À cet égard, le meilleur moment pour présenter cette étude au Comité exécutif serait le première réunion de 2008.

RECOMMANDATIONS

31. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- a) Prendre note du rapport sur les coûts de base pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/21.
- b) Approuver le montant de 1,751 million \$US pour le financement des coûts de base pour 2007 pour respectivement le PNUD et l'ONUDI et le montant de 1,58 million \$US pour la Banque mondiale conformément à la décision 46/35.
- c) Autoriser le Secrétariat à entreprendre une évaluation complète et indépendante des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 en faisant appel à des consultants/bureaux d'experts-conseils indépendants et à communiquer ses conclusions à la première réunion du Comité exécutif en 2008, et
- d) demander aux agences d'exécution de faciliter la participation des auditeurs interne à l'équipe d'étude.
